



FORMATION INTERNE ACCOMPAGNÉE

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE INNOVANTE DE RECRUTEMENT ET D'INTÉGRATION DE SALARIÉS

FORMATION INTERNE ACCOMPAGNÉE

qu'est-ce que c'est ?

Une prestation d'accompagnement et de conseils pédagogiques pour organiser et déployer la formation interne dans votre entreprise.

1 Bénéficiaires

Entreprises de moins de 50 salariés du champ d'intervention d'Opco EP excepté les structures relevant des branches professionnelles suivantes :

- Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes ;
- Entreprises de logistique de communication écrite directe ;
- Imprimerie de labeur et Industries Graphiques ;
- Entreprises privées de services à la personne ;
- Assainissement et maintenance industrielle.

2 Avantages

- **Bénéficier** de l'accompagnement d'un expert en pédagogie ;
- **Limiter** les freins au départ en formation des salariés ;
- **Encourager** la transmission des savoirs entre pairs ;
- **Valoriser** les compétences internes de votre entreprise ;
- **Sécuriser** les parcours professionnels de vos salariés.

Plus d'informations :
opcoep.fr

3 Contenu

Après analyse de votre besoin par votre conseiller Opco EP, vous êtes accompagné par un expert pour :

- **Construire** le parcours de formation ;
- **Identifier** le formateur interne ;
- **Organiser** la mise en oeuvre de la formation et ses résultats ;
- **Sécuriser** le dispositif pour assurer son financement.

4 Financement

- **Financement de la prestation d'accompagnement** par Opco EP ;
- **Prise en charge du salaire** du formateur interne ;
- **Prise en charge de la rémunération** des salariés formés (forfait de 12 euros HT / heure / stagiaire).

5 Démarche

Contactez votre [conseiller Opco EP](mailto:conseiller@opcoep.fr) :
opcoep.fr/mon-conseiller.